

Planifier la production : un geste responsable...

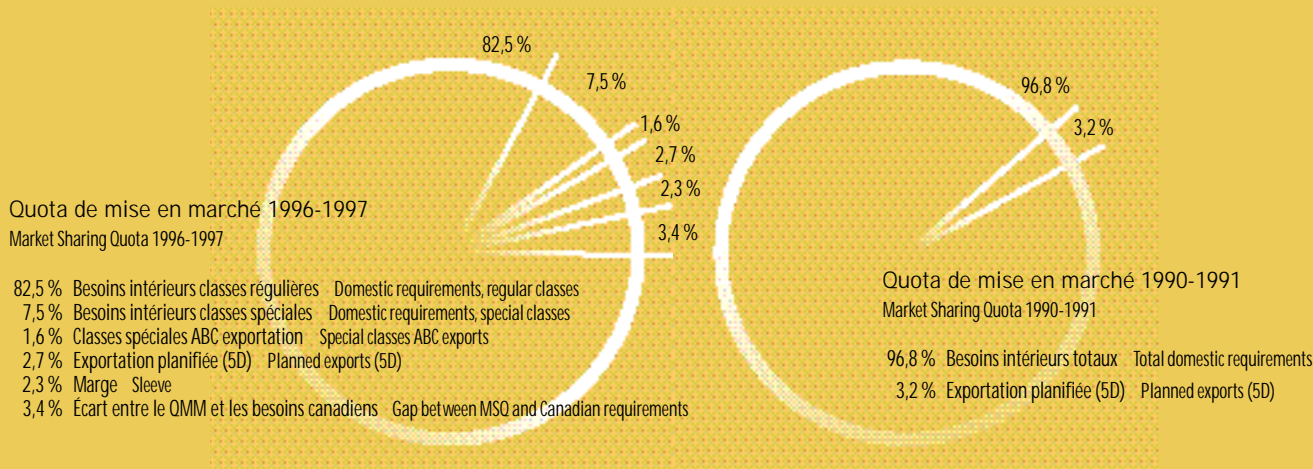
Aucune entreprise, quel que soit son secteur d'activité, ne peut fonctionner sur une base rentable si elle ne planifie pas son niveau de production.

■ Le quota n'est plus synonyme de limite à la production. Depuis août 1996, il n'existe plus de pénalité élevée lorsqu'un producteur dépasse la production permise par son quota. Lorsque le quota est dépassé, le producteur reçoit le prix du marché mondial à ce moment. De plus, il existe depuis août 1997 un programme optionnel d'exportation qui garantit aux industriels des quantités de lait pour le développement de nouvelles exportations. Le schéma suivant décrit les conditions de paiement selon les différents segments de marché que peut choisir le producteur.

Quota de base (environ 54 \$/hl)	+	POE (en 1997-1998, on estime ce prix à environ 28 \$/hl)	+	Production au prix mondial (en 1996-1997, ce prix a été d'environ 23 \$/hl)
Production sous quota pour des ventes comprenant : ■ l'approvisionnement du marché intérieur ■ certaines activités d'exportation planifiées		Marge additionnelle au quota de base pour couvrir l'approvisionnement de contrat d'exportation accordé par un processus mensuel de soumission		Production non planifiée dont le niveau varie entre autres selon le prix mondial du moment

■ Une structure du contingentement qui démontre des adaptations majeures du secteur de la production. Depuis août 1995, un système de classes spéciales permet aux industriels canadiens d'accéder à des ingrédients laitiers à des prix compétitifs pour les marchés intérieurs secondaires et pour les marchés d'exportation. Les graphiques ci-dessous nous montrent qu'en 1996-1997, 17,5 % du lait sous quota de transformation a été vendu à un prix inférieur au prix cible, alors que cette quantité n'était que de 3 % en 1990-1991. En 1996-1997 le prix cible était de 54,23 \$/hl à 3,6 kg de matière grasse alors que les prix obtenus dans les classes spéciales variaient en moyenne de 25,00 à 35,00 \$/hl.

Le graphique 1996-1997 nous permet aussi de constater la marge de manœuvre prévue dans le quota de mise en marché (QMM) pour faire face à des hausses de consommation. Cette marge de manœuvre atteignait 5,7 % en 1996-1997 (2,3 % de marge et 3,4 % d'écart entre le quota de mise en marché et les besoins canadiens). Elle a été ramenée à 2,3 % pour la présente année laitière. En fin de compte, cette production doit être exportée à perte sur les marchés mondiaux. Or, on sait que les producteurs canadiens y assument seuls la concurrence, notamment contre les Européens et Américains qui bénéficient encore de subventions à l'exportation.



PRODUCTION PLANNING: A RESPONSIBLE ACTION

No business can operate profitably, no matter what its field of activity, if it does not plan its production.

■ Quota is no longer synonymous with production limitation. Since August 1996, no levy exists for over-quota production. When a producer exceeds the production allowed by his quota, he receives the prevailing world market price for that production. In addition, an optional export program was introduced in August 1997. This program guarantees milk quantities to plants for new export markets. The following table summarizes payment terms according to various market segments.

Basic quota (Approx. \$54/hl)	+	OEP (For 1997-1998, this price has been estimated at about \$28/hl)	+	Production at world price (In 1996-1997, this price was about \$23/hl)
Milk produced within quota for sales including: ■ milk to the domestic market ■ planned export activities		Sleeve in addition to basic quota to cover production for export contracts granted through a monthly bid process		Unplanned production. This production varies depending, among other things, on the prevailing world price

■ A quota structure that shows major adjustments by producers. A special class system was introduced in August 1995 to enable Canadian plants to have access to dairy ingredients at competitive prices for domestic further processing and export markets. The charts above show that 17.5% of industrial milk produced within quota was sold for less than the target price in 1996-1997, compared to only 3% in 1990-1991. The target price in 1996-1997 was \$54.23 per hectolitre containing 3.6 kg of butterfat, whereas the average price under the special class program was between \$25 and \$35/hl.

The chart for 1996-1997 also shows the production buffer built into the market sharing quota (MSQ) to cover increases in consumption. This buffer reached 5.7% in 1996-1997 (2.3% sleeve and 3.4% gap between the MSQ and Canadian requirements). It was reduced to 2.3% for the current dairy year. This production ends up being sold on the world market at a loss. And, as we know, Canadian milk producers compete unassisted on the world market against, amongst others, the Europeans and Americans who still benefit from export subsidies.